

millevaches

É T É
2013

JOURNAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



Nouvel espace
culturel
à Meymac



Le Parc au
service de ses
collectivités



Ismaël
et les abeilles

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Sommaire

S'informer

P. 3

Nouvel espace culturel
à Meymac

P. 4

Secrets des noms de lieux

P. 4

Amélioration énergétique :
de nouvelles aides

P. 5

Protection du bassin
de la Vienne amont

P. 6

S'investir
Élaboration
de la nouvelle charte :
c'est parti !

P. 8

Approfondir
Le Parc au service
de ses collectivités

P. 10

Rencontrer
Ismaël
et les abeilles

P. 11

Découvrir
Ambiance Bois,
25 ans de production
en autogestion

Édito



« Échanges et mobilisations

Facilités par la procédure officielle de « révision de sa charte territoriale », échanges et réflexions se développent à propos de l'avenir du PNR de Millevaches et des populations qui le composent. Au cours de cet automne, des rencontres thématiques et des forums publics seront organisés pour collecter nombre d'opinions et de propositions émanant de nos concitoyens. Cette démarche de « démocratie participative » ne revêt une aussi grande importance qu'au sein des Parcs naturels régionaux. Dans quelle situation sociale, économique, patrimoniale, écologique se trouvent nos territoires ? Quel avenir voulons-nous et pouvons-nous construire ensemble ? Quels points d'appui, quels leviers peut nous offrir l'institution Parc ? A chacune ou à chacun qui le souhaite d'apporter ses idées au pot commun...

Il est d'autant plus important de travailler à l'élaboration des bonnes réponses que l'évolution des institutions territoriales devient préoccupante. Il en est notamment ainsi avec le projet de création des PECT (Pôles d'équilibre et de coordination territoriale), qui pourraient se superposer aux PNR en parasitant un certain nombre de leurs missions réglementaires. Avec la Fédération nationale des PNR, nous demandons que ce nouvel entassement administratif, au détriment du rôle des communes, soit refusé par le législateur. Vigilance et mobilisation sont à l'ordre du jour dans chacun des 48 PNR que compte notre pays. >>>

Christian Audouin
président du PNR de Millevaches en Limousin et de l'Ipamac, qui réunit les 9 PNR du Massif Central.

Christian Audouin, réélu Président de l'Ipamac ici lors de l'inauguration du siège de l'association, avec Jean-Jacques Queyrane et René Souchon, respectivement présidents des Régions Rhône-Alpes et Auvergne.



Millevaches, Journal trimestriel du
PNR de Millevaches en Limousin

Tél. : 05 55 67 97 90 - www.pnr-millevaches.fr
Le bourg - 23340 Gentioux-Pigerolles

Directeur de publication : Christian Audouin

Coordination : Marie Mazurier & Emmanuelle Mayer

Rédaction : Emmanuelle Mayer, Eymoutiers

en collaboration avec les techniciens du Parc Naturel Régional

Photo de couverture : Emmanuelle Mayer

Identité graphique du Parc : Iti communication, Limoges

Réalisation de ce numéro : Émilie Lordemus, Faux-la-Montagne

Impression : Fabrègue, Saint-Yrieix-La-Perche

Tirage : 19 000 exemplaires, imprimés sur papier PEFC

Dépôt légal à parution - ISSN : 1774-6876

Nouvel espace culturel à Meymac

L'Abbaye St André accueille le Centre d'art contemporain et le Musée Marius Vazeilles. En 2015, on trouvera à côté une médiathèque et un espace d'exposition historique et scientifique.



Que faire de l'ancien hospice de Meymac, situé dans le bâtiment qui prolonge l'Abbaye St André ? Et pourquoi pas un nouvel espace culturel, en complément de l'action du Centre d'art, du Musée Marius Vazeilles et des autres associations, tout en apportant de nouveaux services ? Porté par la communauté de communes Ussel-Meymac-Haute-Corrèze, la Ville de Meymac et le PNR, le projet comprend une médiathèque (relais de celle d'Ussel), des espaces d'exposition ainsi que des locaux rénovés pour les activités de loisirs, avec une salle de conférence et projection. La médiathèque, en plus de ses missions classiques, sera chargée de constituer un fonds documentaire sur la vie des hommes sur la montagne limousine en partenariat avec le PNR. Ce domaine sera également au cœur des expositions programmées par le Parc, le Pays d'art et d'histoire Hautes Terres Corrésiennes et la Communauté de communes. « *A travers cet équipement, l'idée est bien de valoriser le territoire et, par sa mise à disposition d'espaces et son appui technique, d'être un outil au service des acteurs existants* » explique Cécile Kohut, chargée de la culture au Parc. Les travaux débiteront cet automne pour une fin prévue à l'été 2014 et une ouverture en 2015. Voilà qui devrait rendre Meymac encore plus agréable à vivre et à découvrir !



Photo : Manzara - Claire Tabbaeh

L'art contemporain limousin s'expose

Sur 900 m², le Centre d'art contemporain organise des expositions d'envergure, reflets de tendances sociétales. Devenu dès 1986 l'un des premiers Centres d'art agréé par le Ministère, ce lieu, atypique en milieu rural, est une chance pour le territoire. Jusqu'au 13 octobre, l'exposition « Limousin, l'exception culturelle » célèbre les 30 ans du Frac et de la politique culturelle régionale en mélangeant arts plastiques, arts du feu, arts tissés et design.

www.cacmeymac.com

Cécile Kohut, 05 55 67 97 90
c.kohut@pnr-millevaches.fr

Colloque Marius Vazeilles

A l'occasion du centenaire de son arrivée sur le plateau de Millevaches et des quarante ans de sa mort, l'association Fondation Marius Vazeilles organise un colloque les 27 et 28 septembre pour commémorer cet emblématique forestier également archéologue, ethnologue et homme politique, qui a travaillé à l'amélioration des modes de vie des paysans locaux.

www.mariusvazeilles.fr/

des noms de lieux



Parole d'agent

« Entreprises : on vous aide ! »

Vous êtes artisan, commerçant, prestataire de service ou vous souhaitez créer ou reprendre une entreprise dans une commune du PNR ?

Vous pouvez bénéficier d'une aide DCT (Démarche collective territorialisée) pour acheter du matériel, aménager des locaux, vous mettre aux normes accessibilité, créer un site internet.... Contactez-moi au 05 55 95 35 65.

Attention, les crédits sont disponibles jusqu'au 31 décembre. >>>

Fabienne Rougerie,
animatrice DCT

Découvrez les noms de lieux du Parc naturel de Millevaches grâce à un nouveau livre ! Tout, sur la montagne limousine, porte un nom : du simple écart habité à la moindre parcelle de terre, des sommets aux cours d'eau... Ces milliers de noms que l'on trouve épars sur les cartes témoignent d'une histoire et expriment l'identité profonde du territoire.

Par-delà les mouvements complexes des populations, entre exode, accueil et sédentarisation, les toponymes, eux, ont peu bougé. Et souvent, pour entendre ce qu'ils ont à nous dire, il suffit juste d'accéder à la langue occitane.

C'est à la découverte de ces secrets et à la résolution de petites énigmes toponymiques et linguistiques qu'invite l'ouvrage *De la Chassagne au Monteil... noms de lieux du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin* (voir couverture p.12). Un beau livre, fruit d'une enquête minutieuse réalisée par l'Institut d'études occitanes du Limousin.

Cécile Kohut, 05 55 67 19 37
c.kohut@pnr-millevaches.fr

HABITAT

Amélioration énergétique : de nouvelles aides

Mieux consommer l'énergie, moins dépenser, mieux se chauffer : voici ce que propose le PNR aux propriétaires occupants de maisons ou d'appartements construits depuis plus de 15 ans, à travers son Programme d'intérêt général « habitat ».

Animé par le réseau PACT, il comprend un diagnostic énergétique qui indique les travaux les plus pertinents à réaliser pour atteindre au minimum 25% de gain énergétique voire 40% et plus. Puis après accord sur les travaux à réaliser, les pouvoirs publics accompagnent financièrement leur réalisation grâce à plusieurs aides disponibles : jusqu'à 80% des travaux + une prime de solidarité écologique jusqu'à 3300 €, sans oublier le crédit d'impôts. Au final c'est une opération avec un faible investissement privé, une baisse des factures et un meilleur confort... Le développement durable à la portée de tous ! Notons de plus qu'en ces temps de crise, le seuil des conditions de ressources pour l'éligibilité aux aides de l'Agence nationale de l'habitat ainsi que le montant de ces aides ont été augmentés.

Pour en savoir plus, contactez le PACT

(Creuse : 05 55 52 46 67 / Corrèze : 05 55 20 58 65).

Vincent Magnet, 05 55 67 97 90
v.magnet@pnr-millevaches.fr



Photo : Emmanuelle Meyer

Une forêt sans coupes rases, c'est possible !

Dans le cadre de sa charte forestière, le PNR a mis en place des formations dispensées par C2FP et le cabinet Coudert pour les propriétaires de massifs. Après avoir abordé le reboisement diversifié et la régénération naturelle, deux journées sur la futaie irrégulière ont été réalisées les 27 & 28 juin. Cela a été l'occasion de sensibiliser ces précurseurs à ce traitement sylvicole encore peu répandu sur le territoire. Il permet entre autres d'éviter les coupes à blanc.



1900

2012

Davantage de chaleur sous le parasol



LE JOUR DE LA NUIT



Photo : Compagnie Spectabilis

« **Le jour de la nuit** » c'est le nom de l'opération nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse. Le thème de cette année est le climat. Spectacle et discussion seront au rendez-vous dans les salles polyvalentes de La Courtine le 11 octobre à 17h30 et de Davignac le 12 octobre à 17h.

EAU

Protection du bassin de la Vienne amont

Les emblématiques truites fario, écrevisses à pattes blanches ou moules perlières trouveront-elles encore refuge au sein des milieux aquatiques du bassin de la Vienne amont ?

En effet, sur ce territoire riche de 3700 km de cours d'eau et de 2000 ha de zones humides, tous les indicateurs écologiques passent au rouge. Le système hydrographique subit des dégradations altérant progressivement notre patrimoine naturel, donc notre cadre de vie et nos activités. Le contrat territorial Vienne amont « Sources en action », signé en 2011 pour une durée de 5 ans, a pour ambition d'inverser la tendance. Coordonné par le PNR de Millevaches et l'Établissement public du bassin de la Vienne, il constitue une démarche d'envergure associant les compétences et savoir-faire de seize acteurs (collectivités, associations, syndicats mixtes) menant des actions en faveur de la restauration et de la préservation de ce bassin.

A mi-parcours de la mise en œuvre de ce contrat, un premier bilan est dressé et nous engage vers des ajustements pour une meilleure cohérence et transparence.

www.sourcesenaction.fr

Guillaume Rodier, 05 55 95 35 63
g.rodier@pnr-millevaches.fr



Photo : René Roulland

Terrasses fleuries à Saint-Georges Nigremont

La commune de Saint-Georges-Nigremont s'est embellie de jardins en terrasses conçus par DVA Paysagistes et le CAUE de la Creuse, et réalisés par l'entreprise Boustie. A découvrir également : les curieuses machines à observer de Benoit Lafosse et le carré des artistes, qui accueillera pour sa première une œuvre éphémère de Marc Pouyet. Un bel exemple d'aménagement paysager pour ce village membre du réseau des sites de découverte du PNR de Millevaches.



Photo : PNR



Photo : PNR



Photo : PNR

Un diagnostic réalisé avec les habitants

Dans le processus de révision de la charte du PNR, une fois achevée l'évaluation de la mise en œuvre de la première charte du Parc (de 2004), nous sommes passés à la seconde phase, à savoir la réalisation du diagnostic de territoire. Un diagnostic figure à la première charte, il convient de le mettre à jour en 2013, avec des données actualisées ainsi qu'en montrant les évolutions du territoire. Pour ce faire, le cabinet MC2, prestataire du PNR, a proposé une

forme originale, celle d'un diagnostic partagé avec les acteurs du territoire. Un groupe d'environ 25 personnes, dit Groupe transversal représentant les différents secteurs géographiques et d'activités du Parc a été invité à travailler 3 soirées sur les thèmes de l'écodéveloppement, des patrimoines et de la gouvernance territoriale. Une quatrième soirée, le 11 juin, a été consacrée à la présentation et à la synthèse entre les données objectives collectées

par le cabinet et les perceptions des participants aux 3 réunions. Il est ressorti de cette soirée un certain nombre d'enjeux pour le territoire, qui vont compléter ceux qui sont apparus à l'issue de la rédaction de l'évaluation. L'ensemble de ces enjeux est une base précieuse pour le passage à la troisième phase de la révision, la plus cruciale : la préparation du projet de nouvelle charte ●

Élaboration de la nouvelle charte : c'est parti !

**Dès la rentrée
de septembre,
le travail de concertation
et de rédaction
de la future nouvelle charte
commencera, avec
des ateliers participatifs
autour d'une dizaine
de thèmes majeurs.**

Ce travail, de plus en plus précis, devra aboutir à une première version du projet d'ici juin 2014. C'est sur la base de ce document que le comité syndical du PNR et la Région valideront le projet qui sera ensuite présenté en première lecture aux instances nationales. Les ateliers seront aussi variés que les missions du Parc, allant de la préservation de la biodiversité et des paysages, jusqu'au maintien d'un territoire vivant, dynamique et attrayant, en passant par les préoccupations relatives à l'énergie, la mobilité ou le maintien de notre richesse qu'est l'eau. Ces ateliers thématiques seront ouverts aux bonnes volontés qui ont le désir de participer à l'œuvre de définition de ce que sera le Parc de Millevaches à l'horizon 2028. Une belle réflexion prospective ! A vos idées...



Laurianne Laguna, 05 55 67 97 90
charte@pnr-millevaches.fr

Quels projets pour le futur Parc ? L'avis des vice-présidents



Jean-François Desmoulin-Catonnet,
*adjoint au maire de Chamberet,
délégué au tourisme*

Bien situé en France car central, notre territoire jouit d'une nature et de paysages magnifiques, avec un patrimoine d'art roman remarquable, des centres d'art contemporain et de multiples activités... Pour les vacanciers, notre PNR est idéal pour se connecter à la nature et retrouver une certaine authenticité, avec un coût accessible. Pour nous, c'est une source de richesse ! Je souhaite que la nouvelle charte nous permette de mettre en œuvre une politique touristique ambitieuse, d'autant que nous nous apprêtons à signer la charte européenne du tourisme durable. Le PNR peut **fédérer les offices de tourisme, les hébergeurs, les stations vertes, proposer une offre de séjours, innover en reliant nature et culture, randonnées et musées...**

Je souhaite également que le futur Parc soit mieux connu de ses habitants. Pour beaucoup, le PNR est une entité géographique, alors que nous sommes une institution politique qui fait du développement local. C'est dans ce but qu'il nous faut continuer à agir sur les produits fermiers avec la marque Parc, la remise en route de l'abattoir d'Eymoutiers pour favoriser la vente directe de viande locale, le soutien aux marchés de pays, aux commerces de proximité, etc ●



Pierre Coutaud,
*maire de Peyrelevade,
conseiller général de la Corrèze*

Pour la prochaine charte, il me semble essentiel de se saisir de la problématique de l'accueil de nouvelles populations, en s'appuyant sur les dynamiques existantes sur certains secteurs du plateau. Beaucoup de professionnels vont partir à la retraite, la population continue de diminuer et il faut absolument enrayer cette baisse démographique, c'est pourquoi je pense que **nous devons passer tous les domaines d'action de notre prochaine charte au filtre de cet objectif d'accueil.** Par exemple, sur la forêt, l'eau ou la biodiversité, nous devons protéger nos ressources dans le but de les valoriser et de développer de l'activité, des installations, des visites touristiques... A nous d'être un territoire ouvert, prêt à accueillir tous les projets qui se présentent, même si tous ne marchent pas. J'aimerais également que le Parc facilite la capitalisation et le transfert d'expériences entre les communautés de communes pour que l'on puisse reproduire les bonnes pratiques. Enfin je souhaite une plus grande cohésion entre les communes membres pour que toutes agissent en faveur du projet de territoire défini par la charte. Ceci nous aidera aussi à être mieux reconnu comme acteur du développement local par les habitants ●



Jean-Luc Léger,
*maire de Saint-Marc-à-Loubaud,
conseiller général de la Creuse*

L'espèce la plus menacée sur notre Parc, c'est l'espèce humaine ! C'est pourquoi, notre mission est de protéger et valoriser nos patrimoines tout en favorisant le développement de nos activités. Dans la prochaine charte, je souhaite retrouver des dispositifs comme les mesures agro-environnementales territorialisées (soutien à l'agriculture durable), la DCT (soutien aux entreprises), l'OPAH (amélioration de l'habitat ce qui donne du travail à nos artisans), ainsi que notre action culturelle, vecteur de dynamisme. Je voudrais aussi que nous renforçons la politique touristique en se posant en coordinateur des actions locales, sachant que nous sommes signataires de la charte européenne du tourisme durable. Mais il y a autre chose. Pour moi, un Parc n'est pas un territoire comme les autres en ce sens qu'il est **un espace d'expérimentation et d'innovation.**

C'est déjà le cas sur l'économie sociale et solidaire et sur l'accueil de nouvelles populations. Il faut pousser plus loin ces expérimentations, et en mener de nouvelles, dans le domaine de l'habitat par exemple, tant dans la création que dans l'amélioration énergétique, afin là encore de protéger l'environnement en créant de l'activité économique. Enfin, le futur Parc devra également renforcer ses liens avec la population et recentrer son action sur un nombre plus restreint de dossiers ●



AMÉNAGEMENT

Photo : Emmanuelle Mayer

Le Parc au service de ses collectivités

Le 2 juillet, lors d'une sortie sur la voirie forestière, les techniciens de la communauté de communes de Bourganeuf-Royère ont présenté leur Plan de développement de massif et leur partenariat avec le Parc.

Partenaire des collectivités membres, le Parc peut intervenir dans de nombreuses actions d'aménagement du territoire. Exemples avec la communauté de communes Bourganeuf-Royère-de-Vassivière et la commune de Chamberet.

davantage du Parc, même si seulement 5 communes sont adhérentes sur les 20. Ainsi ce territoire creusois a travaillé avec le PNR sur la valorisation de trois sites de landes, tourbières, étangs et cascades à travers des inventaires, plans de gestion, aménagements touristiques... Même chose sur la forêt où, pour appuyer son Plan de développement de massif, la communauté de communes a bénéficié de deux études du PNR.

« C'est important pour nous de jouer le jeu du Parc quand nous avons un projet qui entre dans son champ de compétence. Notre collaboration s'est toujours très bien passée » annonce d'emblée Jean-Claude Michaud, Président de la communauté de communes Bourganeuf-Royère-de-Vassivière. Cela peut aller du simple conseil, pour se mettre

gramme financier. « C'est le cas de nos actions pour les milieux naturels et la forêt » précise David Giraud, directeur.

En effet, les élus ont fait de la sauvegarde des milieux naturels

La première fait l'état des lieux des ressources en bois-énergie et bois d'œuvre tandis que la seconde concerne la voirie forestière. Une troisième étude est en projet concernant les flux de transport de bois. « Sur ce type de



« C'est important pour nous de jouer le jeu du Parc quand nous avons un projet qui entre dans son champ de compétence. »

en cohérence, au partenariat formel pour bénéficier de l'expertise technique du PNR ou d'un pro-

une compétence à part entière de leur communauté de communes, ce qui les rapproche encore

partenariat, le Parc nous permet de mieux connaître la ressource et ses usages, afin de mieux la valoriser »

résume David Giraud. « Cette communauté de communes a vraiment été leader dans ce domaine où il est crucial de restaurer la confiance entre élus et exploitants forestiers. Si la déclaration des chantiers se systématisait, le maire pourra alors jouer son rôle de facilitateur en indiquant les chemins d'accès et lieux de stockage appropriés sur sa commune. Ce qui permettra de limiter les dégradations et désagréments des usagers » souligne Thomas Mignaut, chargé de mission forêt au PNR.

Préserver l'eau

Autre exemple de collaboration fructueuse : sur les rivières et milieux aquatiques. « Avant d'être élu, je ne soupçonnais pas que l'eau de nos rivières pouvait

connaître des problèmes alors qu'il n'y a pas de pollution avérée. En fait c'est très complexe. Nous avons des problèmes d'ensablement, de berges abîmées par les vaches ou encore d'espèces invasives issues d'étangs où elles ont été introduites » explique Jean-Claude Michaud. En avance sur la question, la communauté de communes a donc réalisé des abreuvoirs et passages à gué pour les bêtes et conforté les berges. Elle a également réalisé des inventaires, sur la moule perlière notamment. La mise en place du contrat Vienne Amont (voir p.5) coordonné par le PNR a permis à tous les acteurs du bassin de rassembler leurs objectifs et actions. « On n'est plus chacun dans son coin à agir sur son petit bout de rivière » se réjouit l'élu. D'autres actions ont

fait l'objet d'une coopération avec le PNR notamment dans le tourisme et cela va continuer car la communauté de communes souhaite poursuivre. Et invite les autres à faire de même. « La nouvelle charte du Parc devrait intégrer davantage les communautés de communes, qui sont beaucoup plus présentes aujourd'hui que lors de la première charte » estime le président. Il est également très favorable à l'entrée de nouvelles communes de son territoire dans le PNR, « plusieurs sont dans le périmètre d'étude (cf numéro de printemps) et nous les encourageons à adhérer » ●

**Thomas Mignaut, 05 55 95 35 61
t.mignaut@pnr-millevaches.fr**

3 questions à Daniel Chasseing, Maire de Chamberet



Comment le PNR participe-t-il à l'aménagement du territoire ?

Les citoyens ont de plus en plus besoin de territoires comme le nôtre pour se ressourcer et le PNR nous aide à valoriser notre nature, notre patrimoine et à communiquer vers les touristes.

Nous pourrions aller plus loin en imaginant des produits touristiques complets et des actions marketing en synergie avec le département et la région.

Sur votre commune, comment avez-vous collaboré avec le Parc ?

La marque Parc a été attribuée à notre jus de pomme et cidre. Cette labellisation, qui valorise l'utilisation de variétés locales, nous a stimulés pour monter un conservatoire de pommes anciennes et développer les animations culturelles autour de notre cidrerie. Nous travaillons également en partenariat avec le PNR sur la Maison de l'arbre et une OPAH a permis d'améliorer l'état des logements.

Sur quels autres domaines souhaitez-vous travailler avec le PNR ?

Le développement économique et l'accueil de nouvelles populations. Nous avons créé beaucoup d'emplois sociaux sur la commune pour maintenir notre population. Mais il faut aussi aider l'installation d'artisans, commerçants, industries, qui créent des emplois... Le PNR, qui soutient déjà les entreprises via la DCT ou Leader, pourrait subventionner leur création.



Maison Martin Nadaud

Sur le site de la Maison Martin Nadaud, la Communauté de communes de Bourgueuf-Royère-de-Vassivière a organisé un chantier d'insertion pour la reconstruction d'un mur en pierre sèche, soutenu par le PNR grâce au programme Leader. Pour attirer davantage de visiteurs sur ce site dédié au maçon devenu député de la Creuse, républicain, défenseur des droits du travail et des ouvriers du bâtiment, les animations vont être encore développées ainsi que les savoir-faire autour de la maçonnerie traditionnelle avec des chantiers-école.

**www.martinadaud-martineche.com
05 55 64 25 15**

AGRICULTURE

Ismaël et les abeilles

Ismaël Bertrand est apiculteur dans les Monédières avec Jérôme Malagnoux, au sein du Gaec La clé des champs. Il nous raconte son parcours atypique et sa vision du métier.

« *J'ai passé mon Brevet agricole après 3 BEP* » sourit Ismaël Bertrand, 36 ans. Originaire du Maine et Loire, le jeune homme alors en difficulté scolaire rêve d'un métier « nature » mais la seule formation qui l'accepte est un BEP « élevage de gibier ». Il y rencontre Jérôme Malagnoux, dont le parcours est similaire. Ismaël poursuit sa formation dans l'entretien de l'espace rural puis l'horticulture, avant de rejoindre Jérôme en Lozère. Les deux compères souhaitent s'installer en agriculture, pour produire du fromage de chèvre et du miel. Ils s'inscrivent ensemble en BPREA (Brevet professionnel responsable d'exploitation agricole) en 2003 et décident finalement de se limiter à l'apiculture, car ils n'ont pas de quoi acheter du foncier. En quête d'un

bâtiment et d'un bout de terrain, ils débarquent dans les Monédières où Jérôme a une maison de famille avec un jardin et des dépendances, de quoi démarrer l'activité. Ils commencent avec 45 ruches. Aujourd'hui, leur Gaec en possède 300, régulièrement déplacées. Être deux n'est pas du luxe quand on sait qu'une ruche peut atteindre 60 kg. Ils produisent du miel bio, estampillé de la marque du PNR, mais aussi du nougat et du pain d'épices, qu'ils vendent sur les foires et marchés. « *Faire du miel, c'est toujours un défi : réussir à fabriquer un bon produit à partir d'insectes, dépasser le danger... Quand 60 000 abeilles te regardent, tu ne fais pas le malin* ». Il faut aussi composer avec le climat, qui peut faire varier la production du simple

au double. « *En 2011, nous avons produit 5 tonnes de miel. En 2012, 2,8 tonnes* ». Autre problème : la mortalité du cheptel. « *Nous avons 40 % de pertes* ». La faute aux pesticides comme le Cruiser, qui paralyse l'orientation des abeilles, les rendant incapables de rentrer à la ruche et cause donc leur mort. « *Même sur un territoire préservé comme le nôtre, la mortalité des abeilles explose. Les producteurs de bovins et de pommes ne se sentent pas concernés, comme l'État d'ailleurs* ». Plutôt réservé, Ismaël est intarissable quand il s'agit de parler de son métier, de la nature et du territoire, comme il l'a fait avec les visiteurs reçus lors des « Mercredis des Monédières », programme de sorties organisées cet été pour mieux faire connaître ce massif situé au sud-ouest du PNR de Millevaches ●

**Gaec La clé des champs
Triviaux 19260 Veix
05 55 98 11 15**

Ambiance Bois, 25 ans de production en autogestion

Pour célébrer son anniversaire, Ambiance Bois a organisé 3 jours de festivités en mai dernier. L'occasion de revenir sur l'histoire de la scierie-raboterie de Faux-la-Montagne, connue pour son fonctionnement coopératif.

A 25 ans, Ambiance Bois emploie 25 salariés ! Beau parcours pour cette fabrique de produits de construction créée en 1988 par six Parisiens issus du scoutisme. Venus s'installer en 1984 avec un projet de vie communautaire et d'entreprise dans du bois, Michel, Olivier, Anne, Marc, Philippe et Catherine [Moulin, aujourd'hui maire de Faux-La-Montagne NDRL] ont été accueilli par François Chatoux, maire désireux de voir son village se repeupler. Leur rêve : partager les tâches, décider collectivement, vivre le travail autrement que comme un labeur aliénant. Mission accomplie pour cette Sapco - Société anonyme à participation ouvrière -, qui a réussi à se développer en gardant son fonctionnement coopératif. Avec sa gestion collective sans hiérarchie, ses emplois à temps partiels et son égalité salariale, Ambiance Bois est une usine atypique. Mais une usine quand même ! Ici, on produit des lames de parquet, lambris, terrasse et bardage, des planches, tasseaux, lambourdes, ainsi que des charpentes et des cloisons, le tout en mélèze et en douglas des forêts locales, hors aubier de manière à pouvoir se passer de traitements chimiques.

Ambiance Bois, c'est aussi une entreprise de construction et de rénovation écologique, avec des chantiers de plus en plus nombreux, sur un rayon de 60 km autour de Faux. « Cette activité nous a permis de recruter de nouveaux salariés, professionnels du bâtiment » précise Chantal Galibert. Inscrite dans le tissu local, l'entreprise recycle ses déchets de scierie en plaquettes de bois déchiqueté, qui alimentent les chaufferies de Gentioux et Royère. « Nous avons pour cela installé une station de broyage ». Un bel exemple de relocalisation de l'économie grâce à l'écologie ! Pour ses 25 ans, Ambiance Bois a organisé 3 jours d'échanges, de débat et de fêtes. « Des gens sont venus de très loin, malgré le mauvais temps, ça nous a beaucoup touché ! ». Les ateliers et partages d'expériences ont été riches, le concert dans le hangar de stockage transformé en salle de spectacles a accueilli 250 personnes, et le repas du dimanche soir presque autant. Un succès ●

Ambiance Bois
05 55 67 94 06
www.ambiance-bois.com



Photos : Ambiance Bois

Photos : Emmanuelle Mayer

Les indispensables...

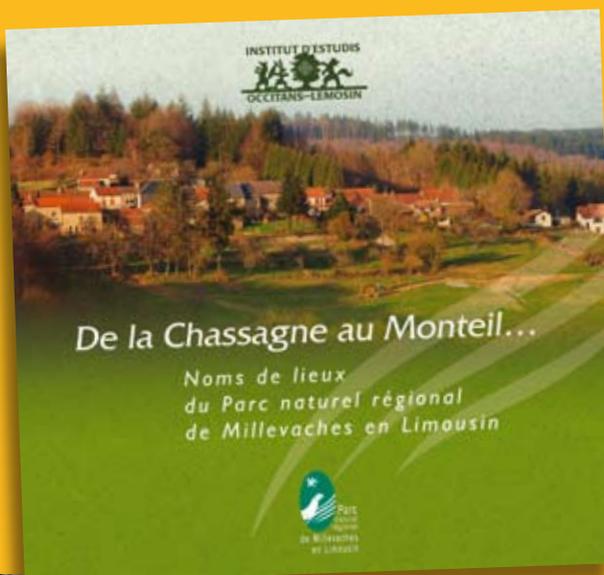
Avec la carte touristique, repérez les lieux incontournables du Parc.

Avec la carte de la route des savoir-faire, rencontrez les artisans, artistes et agriculteurs désireux de faire découvrir leur travail.

Disponibles gratuitement dans tous les Offices de tourisme du PNR.



à offrir ou se faire offrir !



Avec De la Chassagne au Monteil... découvrez les secrets des noms de lieux du Parc de Millevaches.

Un guide pratique et poétique édité par l'Institut d'études occitanes (Institut d'estudis occitans dau lemosin)

Pour une initiation sur le terrain, participez à la balade sur la toponymie sur le site des cascades d'Augerolles

le mercredi 28 septembre à 14h30, rdv au parking.
Réservation : OT Eaux, Tours de Bourgneuf et Royère de Vassivière
05 55 64 12 20



17 € en librairies.

Renseignements :
Libraria occitana
05 55 32 06 44
libraria.occitana@ieo-lemosin.org